



Procès-verbal de l'assemblée générale de l'UCTR

le 14 juin 2024 à Morgins.

Ouverture de la séance à 9h30

1) Le salut du comité

Le président remercie tout le monde de leur présence et du temps consacré à cette journée.

Aucune remarque n'est faite relativement à la convocation à l'assemblée du jour ni à l'ordre du jour.

2) Liste des présences / excusés

Le président énumère les excusés.

Excusés : Adrien Crot, Lucas Jardini, Julien Vial, Alain Darbellay, Baptiste Comte, Charly Julmy, Eric Bellon, Bernhard Salzgeber et Fabrice Boschung.

Serge rappelle qu'il est important d'annoncer un changement d'adresse email car toutes les communications de l'UCTR se font par la voie électronique.

3) Nomination de scrutateurs

Pour cette AG 2024, les scrutateurs sont Jean-Luc Gfeller et Florent Clerc.

4) Lecture du procès-verbal de la dernière AG 2023

La lecture du PV de la dernière AG n'est pas souhaitée. Les PV sont disponibles sur le site pour information.



5) Rapport d'activités 2023

L'année 2023, notamment l'hiver, a été variable selon les altitudes. Les stations du Jura ont manqué de neige, contrairement aux stations de haute altitude. Malgré cela aucun accident majeur signalé, ce qui démontre la qualité du travail des membres.

Difficulté croissante à recruter du personnel technique a été souligné, notamment en raison des conditions de travail. Initiatives pour attirer les jeunes et promouvoir les métiers du secteur, comme les journées "Call of Heroes" aura lieu le 23 juillet à Sion.

Plusieurs formations sont prévues pour 2024, notamment cours hydraulique à Goldau le 18 et 19 juin, cours sur le contrôle visuel des câbles à Meiringen le 22 et 23 août et un cours sur l'exploitation le 11 octobre à Verbier.

Augmentation du nombre d'apprentis en remontées mécaniques a été observé et apprécié, avec 9 CFC obtenus récemment et 15 nouveaux apprentis en 2023.

6) Lecture des comptes et rapport des réviseurs de comptes 2023

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

7) Approbation des différents rapports et décharge aux organes de gestion et de contrôle

Rapport d'activité 2023, comptes 2023 et rapports des vérificateurs acceptés par tous.

Le président remercie l'assemblée de la confiance témoignée.

8) Admissions/démisions

Les admissions et les démissions sont gérées par le secrétariat de CT et cette année nous n'avons eu aucune information sur ce sujet-là.

9) Elections statutaires

VTK
UCTR

VEREINIGUNG TECHNISCHES KADER SCHWEIZER SEILBAHNEN

UNION DES CADRES TECHNIQUES DES TRANSPORTS À CÂBLES SUISSES ROMANDS



Comité : pas de membres à réélire cette année.

10) Propositions individuelles, divers

Une personne de l'assemblée demande ce qui est prévu de faire avec un surplus de CHF5'000.-. Manu Défago dit qu'il n'y a rien de prévu de manière définitive. Une des propositions est de célébrer les 25 ans de l'association l'année prochaine avec un événement spécial pour marquer cette occasion et utiliser une partie des fonds. Une autre possibilité est de sponsoriser les cours hydrauliques à venir car les prix de participation est assez élevé et en plus il faut réserver deux nuits à l'hôtel à Goldau. L'objectif est de ne pas faire de profit sur ces cours mais de les rendre accessibles. Manu Défago rappelle à tout le monde que toutes les idées sont bienvenues et que la décision sera prise plus tard par le comité.

Le président clôt l'assemblée et passe la parole à Manu Défago pour la suite du programme.

Serge Guntern
Président

Manu Défago

Secrétaire